

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Enseignement primaire



hep/

Modules
d'approfondissement
BP53AP

3^e année

Présentation de l'offre
2020-2021

Juillet 2020

Modules d'approfondissement (modules BP53AP)

Madame, Monsieur,

Cette brochure a pour objectif de vous présenter les modules d'approfondissement proposés pour l'année académique 2020-2021.

Approfondissement des compétences en lien avec la prise en compte de la diversité des élèves

Les modules d'approfondissement ont pour objectif de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances plus approfondies dans un domaine choisi et d'y conceptualiser un projet autour de la prise en compte de la diversité en particulier. Tous les modules d'approfondissement abordent ainsi, par différentes thématiques et sous différents angles, la question de la prise en compte de la diversité au sein de la classe, afin de préparer au mieux les futur-e-s enseignant-e-s aux réalités du terrain professionnel, ainsi qu'à la mise en oeuvre du Concept 360 dans les établissements scolaires du canton de Vaud.

Le module d'approfondissement à la HEP: modalités

Pour le semestre d'automne, vous choisirez un module d'approfondissement sur le demi-jour où vous êtes en formation à la HEP (inscriptions en septembre). Chaque module équivaut à 3 ECTS, ce qui correspond à un temps de travail demandé d'environ 90 heures, dont au minimum 28 heures de travail en présentiel, sous forme de cours ou de travail de groupes avec un formateur ou une formatrice. Votre présence et votre participation active à ces regroupements sont fondamentales.

En principe, les rencontres ont lieu les lundi ou vendredi après-midi. D'autres dispositions - selon les particularités des modules - sont annoncées en pages 4 et 5 du présent document et dans les textes de présentation des différents modules.

La certification fait référence à trois dimensions :

1. le faire (élaborer une réalisation de qualité),
2. la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en oeuvre de mesures adéquates),
3. la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Modules annuels et modalités particulières

Quatre modules, BP53-63AP-ID-a *Echange interculturel avec Madagascar*, BP53-63AP-ID-b *Planifier, vivre et exploiter un camp*, BP53-63AP-ID-c *Ghandi et nous... So what? Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s* et BP53-63AP-ID-d *Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde*, sont annuels, et valent chacun 6 ECTS. Comme ils prennent en compte à la fois les enjeux des modules d'approfondissement et ceux liés aux questions d'interdisciplinarité, ils peuvent être suivis à la place d'un module d'approfondissement (BP53AP) et d'un module interdisciplinaire (BP63ID).

La procédure d'inscription est la suivante

- Choisir un module en concordance avec votre horaire cours/stage en 3^e année.
- S'inscrire en ligne par ISAcadémia, en suivant les directives communiquées par le Service académique (ouverture des inscriptions le 29 août 2020 à 11h00).

Attention : le nombre de places par module est limité. Les premiers inscrits auront en conséquence un choix que les derniers n'auront pas ! Une fois le nombre maximal atteint, l'inscription sera automatiquement fermée et vous devrez effectuer un autre choix.

Si un module n'atteint pas un nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s suffisant, il est possible qu'il ne puisse pas être dispensé en 2020-2021. Si cela devait se produire, vous en serez averti-e-s par le Service académique, et devrez vous inscrire dans un autre module d'approfondissement.

Si vous avez candidaté (lettre de motivation) pour participer à un des modules annuels (BP53-63AP-ID-a, BP53-63AP-ID-c ou BP53-63AP-ID-d) et avez été retenu-e, vous ne devez pas vous inscrire à un module d'approfondissement.

- Enregistrer votre choix.
- Suivez précisément les consignes du Service académique et attendez la confirmation de l'enregistrement de votre inscription. Ceci peut demander un certain temps! Evitez les modifications! Seulement la dernière inscription effectuée – pour autant qu'il y ait suffisamment de places – pourra être prise en compte.
- Imprimer votre choix et en garder copie.

Avec tous nos vœux pour la suite de votre formation!

L'équipe de la filière et les équipes des modules d'approfondissement.

Lausanne, le 10 juillet 2020

Modules d'approfondissement (modules BP53AP)

Codes et intitulés des modules		UER	Responsable(s)	Jour de cours	Page
BP53AP-b	Prévenir et gérer les problèmes de comportement en classe	PS	Valérie Benoit	Lundi 14h15	8
BP53AP-c	Résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques	MS	Audrey Daina	Lundi 14h15	9
BP53AP-d	Enseigner les sciences de la nature aux cycles 1 et 2 par une approche expérimentale	MS	Sveva Grigioni Baur	Lundi 14h15	10
BP53AP-f	Entre intégration et inclusion : pratiques au sein de la classe	DV	Sandrine Brandan	Lundi 14h15	13
BP53AP-i	Prévenir et intervenir dans des situations de harcèlement scolaire	DV	Sandrine Brandan	Lundi 14h15	16
BP53AP-k	Mémoire et apprentissage: processus fondamentaux et aspects développementaux	DV	Eric Tardif	Lundi 14h15	18
BP53AP-p	Le langage oral et écrit et ses difficultés: accent sur l'écrit	PS	Anne-Françoise de Chambrier	Lundi 14h15	24
BP53AP-r	Outdoor education : enseigner dehors	SH	Nadia Lausset	Lundi 14h15	27

BP53AP-g	De la difficulté d'apprendre au défi d'enseigner	PS	Maya Brina	Vendredi 14h15	14
BP53AP-h	La littérature de jeunesse aux cycles 1 et 2	FR	Sonya Florey	Vendredi 14h15	15
BP53AP-j	Médiation culturelle	AT	Nicole Goetschi Danesi	Vendredi 14h15	17
BP53AP-l	Gestion de classe équitable et inclusive : développer les compétences sociales de tous les élèves	AG	César Gfeller	Vendredi 14h15	19
BP53AP-n	Développement psychomoteur et troubles de la motricité	DV	Céline Dufour	Vendredi 14h15	22
BP53AP-o	Le langage oral et écrit et ses difficultés: accent sur l'oral	PS	Anne-Françoise de Chambrier	Vendredi 14h15	23
BP53AP-q	Quand le système de genre s'invite dans la pratique enseignante	AG	Muriel Guyaz	Vendredi 14h15	25
BP53AP-t	La mort à l'école: quel rôle pour l'enseignante ?	SH	Christine Fawer Caputo	Vendredi 14h15	28
BP53AP-u	Imagination et apprentissage : faire-semblant pour apprendre !	EN	Anne Clerc-Georgy	Vendredi 14h15	30

BP53AP-a	La philosophie pour les enfants	SH	Christine Fawer Caputo	3 jours	6
BP53AP-e	Références culturelles en langues étrangères et compétence interculturelle	LC	Ruth Samin	3 jours	11

Modules d'approfondissement et interdisciplinaires annuels

Codes et intitulés des modules		UER	Responsable(s)	Jour de cours	Page
BP53-63 AP-ID-a	Echange interculturel avec Madagascar	AG	Moira Laffranchini Ngoenha	Mercredi 18h00	32
BP53-63 AP-ID-b	Planifier, vivre et exploiter un camp**	EP* SH-MS	Serge Weber	Lundi 14h15 ou vendredi 14h15	34
BP53-63 AP-ID-c	Ghandi et nous... So what ? Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s	SH* EN	Nadia Lausselet		36
BP53-63 AP-ID-d	Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde	LC	Ruth Benvegnen		38

BP63ID-x	Stage linguistique en Suisse alémanique	LC	Olivier Bolomey	***	40
BP63ID-y	Université d'été avec la Christ Universty (Bangalore)	MU	Sabine Chatelain	***	42
BP63ID-z	Projet PEERS (Mobilité)		UEs concernées	***	44

*UER responsable

**ce module requiert une demande de congé auprès de la direction de l'établissement lorsque l'étudiant-e est en stage de responsabilité B

***selon planification des projets

Contribution à la société

Les offres ci-dessous sont annuelles. Elles comptent pour 3 ECTS et seront créditées au semestre 6 en lieu et place d'un module interdisciplinaire (BP63ID).

Les étudiant-e-s qui en choisissent une doivent s'inscrire en parallèle à un module d'approfondissement (BP53AP) pour le semestre 5.

BP53-63CS-a	Atelier théâtre	MU	Corinne Arter	Mardi 18h00	45
BP53-63CS-b	Choeur HEP	MU	Julien Laloux	Mercredi 18h00	46
BP53-63CS-c	Groupe vocal HEP	MU	Christian Gavillet	Mardi 18h00	47
BP53-63CS-d	Projet ou commission HEP		Filière Enseignement primaire		48

BP63PRP	Projet personnel		Filière Enseignement primaire		49
---------	------------------	--	-------------------------------	--	----

Responsable:

Christine Fawer Caputo
christine.fawer-caputo@hepl.ch

Enseignant·e·s:

Christine Fawer Caputo
Alexandre Herriger

Semestre:

20A

Contenu du module

On sous-estime souvent la capacité des enfants, et surtout des petits enfants, à se poser les questions fondamentales de l'existence humaine. Il est pourtant essentiel de laisser les élèves développer la réflexion autour de sujets qui les préoccupent, ou sur des questions de société. Un chien ou un chat font-ils partie de la famille ? Est-ce que les arbres pensent ? Est-ce qu'on peut être triste sans raison ? Pourquoi y a-t-il des portes à l'intérieur des maisons ? Qu'est-ce que ça veut dire être bête ?

La philosophie pour enfants vise en premier lieu l'apprentissage et le développement d'habiletés cognitives, en poussant les enfants à s'engager dans un processus réflexif, par l'entremise d'un certain nombre d'outils intellectuels et cognitifs comme examiner, raisonner, définir, comparer, etc. L'enseignant·e accompagne l'enfant dans un processus d'examen des idées et des conceptions connues afin d'en connaître les fondements, les développements, les conséquences. Pour permettre aux élèves d'apprendre à penser par et pour eux-mêmes, il est nécessaire de les habituer dès leur plus jeune âge (dès 3 ans déjà...) à ce processus pédagogique où l'enfant est un chercheur actif.

La pratique de la philosophie avec les enfants développe la pensée critique, la pensée créatrice, l'estime de soi et la socialisation de l'enfant. Elle connaît aujourd'hui un intérêt grandissant pour sa contribution à la formation de la personne en tant qu'individu autonome, libre et responsable et elle est soutenue par l'UNESCO comme méthode privilégiée d'éducation citoyenne et pour la prévention de la violence.

Dans le cadre des 3 journées successives de formation (durant le semestre), les étudiant·e·s seront amenés à s'immerger dans le processus conduisant à la création d'une communauté de recherche philosophique (CRP), afin de bien comprendre les enjeux d'une telle mise en pratique dans les classes.

Ce module a une organisation particulière car il se déroule sur un week-end (vendredi 2 octobre après-midi, samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020, ainsi que le vendredi 13 novembre après-midi). **La présence est obligatoire** et elle est une des conditions de certification.

Compétences visées: 1, 4, 6 et 7

En particulier:

- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- recourir à des démarches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des connaissances,
- élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- concevoir et mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- choisir et mettre en oeuvre des outils et faire une analyse critique de ces outils et de leur usage,
- tenir compte des composantes cognitives, affectives et relationnelles des apprentissages,
- faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'instauration de règles de fonctionnement de la classe et veiller ensemble à leur respect,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale de tous les élèves,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

La certification porte sur trois axes, comme pour tous les modules d'approfondissement: le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle repose sur 2 points:

- en groupe, création d'une histoire philosophique, en fonction de critères donnés,
- présence obligatoire lors de l'entier du module.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- vous familiariser avec la pratique du dialogue philosophique en classe,
- participer vous-même à une communauté de recherche philosophique,
- tester et évaluer un ensemble de techniques variées autour de la Philosophie pour Enfants qui sont applicables en classe,
- concevoir et mettre en place des séquences de Philosophie pour Enfants autour de questions existentielles, environnementales ou de société.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La philosophie pour enfants et sa mise en œuvre particulière (communauté de recherche basée sur le respect des autres et son oralité) permet une intégration de tous les élèves, même en situation de handicap, y compris des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

De plus, on remarque que certains élèves, effacés en classe, prenant peu la parole lors des cours, adoptent une attitude différente lors des ateliers à visée philosophique et sont beaucoup plus actifs sur la durée.

Enfin, la Philosophie Pour les Enfants (PPE) pousse les élèves à argumenter, à chercher ensemble, et à développer plusieurs habiletés cognitives et sociales lors d'une pratique régulière.

Inscriptions

Si vous souhaitez vous inscrire à ce module, merci de transmettre un courriel de motivation en ce sens à la responsable du module au plus tard le 15 août 2020 (christine.fawer-caputo@hepl.ch).

Responsable:
Valérie Benoit
valerie.benoit@hepl.ch

Enseignante:
Valérie Benoit

Semestre:
20A

Contenu du module

Les problèmes de comportement manifestés par certain·e·s élèves rendent parfois la gestion de classe difficile. A partir d'éléments théoriques, d'outils d'analyse et de pistes pratiques, ce module a pour but de permettre aux participant·e·s de mieux saisir la complexité des difficultés de comportement (définition, apparition, maintien et renforcement des dysfonctionnements) et de s'outiller afin de proposer aux élèves une prise en charge répondant au mieux à leurs besoins. Des éléments issus à la fois de la littérature et de mes expériences professionnelles auprès d'élèves avec des difficultés comportementales seront apportés.

Compétences visées: 2, 3, 6 et 10

En particulier:

- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- discerner les valeurs en jeu dans ses interventions,
- accorder aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés,
- éviter toute forme de discrimination et de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents et des collègues,
- reconnaître les limites de son champ d'action et de ses interventions,
- définir et mettre en place un système de fonctionnement équitable et pertinent pour les activités de la classe,
- communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer de leur compréhension et de leur respect,
- faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'instauration de règles de fonctionnement de la classe et veiller ensemble à leur respect,
- recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- collaborer à la conception et à l'adaptation de situations d'apprentissage, à la définition des objectifs visés et à leur évaluation.

Certification

Examen oral

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- porter un autre regard sur les problèmes de comportement à l'école afin de mieux comprendre les élèves qui les manifestent et intervenir au plus près de leurs besoins,
- analyser votre pratique d'enseignement et celle d'autrui afin de mieux comprendre, prévenir et gérer les problèmes de comportement de vos élèves.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

En apprenant à identifier (évaluation, compréhension, etc.) les problèmes de comportement des élèves ainsi que leurs besoins, leurs forces et leurs ressources, les participant·e·s à ce module seront amené·e·s à proposer un cadre d'intervention répondant aux besoins du plus grand nombre.

L'accent mis sur la prévention et sur une approche universelle de l'apprentissage (socle 1, concept 360) favorisera aussi le développement de connaissances et compétences pour prendre en compte la diversité.

Responsable:

Audrey Daina
audrey.daina@hepl.ch

Enseignante:

Audrey Daina

Semestre:

20A

Contenu du module

La résolution de problèmes constitue un élément essentiel de l'enseignement des mathématiques, comme en témoigne le Plan d'études romand qui pose cet objectif comme Visées prioritaires et le place au centre des Objectifs d'apprentissages. Pourtant, le choix de problèmes pertinents ainsi que leur gestion lors du déroulement en classe constituent une véritable difficulté d'enseignement et les (future-s) enseignant-e-s peuvent se sentir peu outillé-e-s dans ce domaine.

Ce module vise donc, d'une part, à approfondir la question de la place et du rôle de la résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques. D'autre part, des situations d'introduction qui permettent de donner sens à différentes notions clés du PER seront présentées, en mettant en évidence une progression des apprentissages de 1P à 8P. La question de l'accompagnement des élèves ou de « l'aide à la résolution de problèmes » sera également abordée.

Organisé sous forme d'ateliers, le module est, par ailleurs, pensé afin de permettre aux étudiant-e-s de découvrir des dispositifs d'enseignement variés qui exploitent du matériel didactique tels les logiciels de géométrie dynamique, les « polydrons », les bouliers, la calculatrice, etc. La formatrice apporte des exemples concrets de situations qui peuvent être proposées en classe. Un des objectifs du module est de produire un document, à l'attention des enseignant-e-s, qui propose une activité d'introduction, sous forme de situations problèmes, pour un des thèmes abordés en séminaire.

Compétences visées: 1, 4 et 7**Certification**

Sous forme de dossier : production d'un document à l'attention des enseignant-e-s.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir la question de la place et du rôle des problèmes dans l'enseignement des mathématiques,
- développer des outils afin d'anticiper et accompagner les élèves en difficulté dans la résolution de problèmes,
- approfondir vos connaissances mathématiques des contenus enseignés aux cycles 1 et 2,
- découvrir des situations problèmes existantes dans les Moyens d'enseignement romand ou dans d'autres ressources.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi**Approfondissement**

- des possibilités d'accompagnement des élèves en difficulté dans la résolution de problèmes en mathématiques,
- des possibilités d'intégration des élèves en difficulté dans les cours de mathématiques par le biais de la résolution de problème,
- des possibilités d'usage de matériels didactiques qui permettent la mise en œuvre de dispositifs d'enseignement qui favorisent la compréhension des notions en jeu et la différenciation.

Responsable:

Sveva Grigioni Baur
sveva.grigioni-baur
@hepl.ch

Enseignantes :

Sveva Grigioni Baur
Xénia Subilia

Semestre:

20A

Contenu du module

Dans ce module, nous nous proposons de découvrir, construire, pratiquer et vivre des séquences d'enseignement en sciences de la nature basées sur l'expérimentation.

L'ensemble du module permettra aux participant-e-s d'apprendre à organiser un enseignement scientifique expérimental avec leur classe.

L'échange des séquences entre participant-e-s permettra de terminer le module avec une collection d'outils utilisable en classe et permettant de couvrir un large éventail de thèmes du PER.

Compétences visées: 4, 5 et 7

En particulier:

- concevoir et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des élèves et du plan d'étude,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

L'évaluation continue se décline en 3 temps:

- élaboration d'une séquence en sciences expérimentales,
- création d'une leçon et des documents nécessaires à son enseignement lors d'un séminaire,
- production d'une analyse didactique critique synthétique et propositions d'ajustements.

Les trois évaluations donneront lieu à une note.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être plus à l'aise face à l'enseignement de cette discipline,
- disposer d'un stock de leçons de sciences expérimentales,
- avoir une vision de l'enseignement des sciences à travers les cycles 1 et 2.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Organiser des activités d'expérimentation demande aux enseignant-e-s d'anticiper les difficultés d'apprentissage des élèves.

Lors de la construction de leurs séquences, les étudiant-e-s devront également concevoir un enseignement approprié au développement, au potentiel et aux besoins des élèves ainsi que collaborer à la conception d'interventions spécifiques pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Responsable:

Ruth Samin
ruth.samin@hepl.ch

Enseignantes:

Ruth Benvegner
Ruth Samin

Semestre:

20A

Contenu du module:

Les médias électroniques fournissent actuellement une foison de documents plus ou moins pertinents au niveau pédagogique. Il faut savoir les rechercher, les évaluer selon des critères précis, puis les adapter au public cible.

Ce module constitue un complément à la formation de base en didactique des langues et intègre les éléments théoriques et les approches didactiques abordées dans les modules de didactique de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères au primaire. Il vise à approfondir les contenus culturels et à développer davantage les aspects interculturels respectivement de la compétence interculturelle, auprès des étudiant·e·s et des élèves.

Un intérêt particulier sera porté à la différenciation. De par leur effet motivant, facilitant de l'accès à la compréhension, ouvrant à la discussion et aboutissant à des petites productions langagières par tous les élèves, ce module favorise l'inclusion et la coopération entre les élèves, et se base sur une conception de la diversité centrée sur l'élève et la classe (geste, relation, effet sur les apprentissages des élèves).

Compétences visées: 2, 4, 5 et 7

En particulier :

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

Dossier écrit comprenant les éléments suivants :

- une séquence différenciée basée sur du matériel authentique,
- la justification du choix des documents,
- une analyse critique de la séquence (documents, activités, organisation de la classe) et de la démarche,
- en lien avec les concepts et aspects théoriques vus en séminaire.

Les dossiers sont en principe établis en dyades. Recherche, développement et première présentation/commentaire auront lieu durant le week-end. La présentation finale aura lieu lundi après-midi. Cette présentation n'est pas évaluée, mais constitue un prérequis pour la certification.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez approfondir...

- la recherche de documents électroniques attrayants et variés (genre de textes, longueurs, thématiques) pour les élèves du primaire,
- la didactisation de tels documents, permettant de découvrir, commenter, comparer des contenus culturels,
- le développement de la compétence interculturelle des élèves, à travers des activités variées et différenciées,
- une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement,
- des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique,
- à bon escient un éventail de techniques d'évaluation formelle et informelle (dont notamment l'autoévaluation des élèves).

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

L'enseignement des langues étrangères vise à développer des compétences langagières et culturelles dans les langues enseignées.

L'apprentissage scolaire des langues est conçu comme une contribution au plurilinguisme des apprenants. Proposant une approche intégrative de l'enseignement des langues, la formation à l'enseignement/apprentissage des langues aborde les aspects communs de manière transversale, tout en préservant les aspects spécifiques à chaque langue-culture.

Elle intègre les dimensions socio- et interculturelles ainsi que des démarches réflexives et métacognitives adaptées aux besoins de chaque élève, quels que soient ses besoins spécifiques.

Modalités particulières

Ce module sera donné sur des journées entières, aux dates suivantes :

- Samedi 7 novembre 2020 de 9h00 à 17h00
- Dimanche 8 novembre 2020 de 9h00 à 17h00
- Lundi 16 novembre 2020 de 14h00 à 16h00

Responsable:

Sandrine Brandan
sandrine.brandan@hepl.ch

Enseignante :

Sandrine Brandan

Semestre:

20A

Contenu du module

Il est demandé aux enseignant-e-s de rendre leur enseignement accessible à tous leurs élèves, notamment en différenciant leurs pratiques pédagogiques (LEO, 2011). Il est donc important de se pencher dans un premier temps sur ces dernières pour prendre en compte la diversité des élèves et répondre à leurs besoins.

Il s'agit également de s'appuyer judicieusement sur les ressources de l'établissement et plus largement de la communauté éducative. Partant d'une situation vécue actuellement en stage, les participant-e-s développeront et expérimenteront une stratégie pédagogique en l'inscrivant dans une visée inclusive. Des intervenant-e-s externes viendront compléter les apports de la formatrice pour enrichir la réflexion et une visite d'école à visée inclusive sera également organisée.

Compétences visées: 3 et 7

En particulier:

- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves/étudiant-e-s présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

La certification consistera en la rédaction d'un dossier portant sur la situation travaillée au cours du semestre. Les critères d'évaluation seront :

- la qualité de la description de la situation,
- l'adéquation de l'analyse de la problématique,
- la pertinence des pistes d'action proposées.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- situer vos pratiques en regard de la diversité de vos élèves,
- développer votre enseignement dans une visée inclusive.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Le module s'articule autour de situations vécues par les participant-e-s en permettant l'élaboration et l'expérimentation de pistes concrètes pour répondre aux besoins généraux et particuliers des élèves.

Responsable:
Maya Brina
maya.brina@hepl.ch

Enseignante:
Maya Brina

Semestre:
20A

Contenu du module

Comment mettre en acte un enseignement qui tient compte des difficultés des élèves, tout en restant dans une exigence d'apprendre ?

Cette question traversera ce module qui traitera des liens entre pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage. Dans une première optique, nous attellerons à identifier et à analyser l'impact des choix pédagogiques et didactiques sur les apprentissages des élèves (ou sur leur empêchement). Dans une deuxième optique, il s'agira d'identifier et d'analyser la difficulté d'apprendre dans ses dimensions cognitives, métacognitives et motivationnelles afin de penser une pratique d'enseignement efficace pour tous les élèves et ainsi favoriser un sentiment de compétence face aux élèves qui résistent à apprendre. Ce « dialogue enseignement-apprentissage » se situe dans une perspective de lutte contre la construction des inégalités scolaires, de prévention de l'échec scolaire et met en question les valeurs, les théories, ainsi que les outils de l'enseignant. Il faut souligner que nous n'entrerons pas par les troubles d'apprentissage en tant que tels, mais bien par les difficultés d'apprentissage des élèves, difficultés générées ou non par un ou des troubles existants.

Il est à noter que les contenus ont un lien avec les contenus des modules BP13ENS/23ENS/43ENS.

Compétences visées: 2 et 7

En particulier:

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

Examen oral.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- contribuer à la lutte contre la construction des inégalités et de l'échec scolaire,
- approfondir la compréhension de l'influence de l'enseignement sur les apprentissages des élèves,
- améliorer vos interventions pour qu'elles favorisent des apprentissages de qualité chez tous les élèves,
- développer vos compétences d'analyse de situations d'élèves en difficulté.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La compétence 7 est articulée, dans ce module, par le biais de la focalisation de l'analyse des pratiques d'enseignement sur les situations d'élèves en difficulté et la visée d'un enseignement qui permette à tous les élèves d'apprendre et de poursuivre une scolarité « ordinaire ».

Responsable:
Sonya Florey
sonya.florey@hepl.ch

Enseignante:
Sonya Florey

Semestre:
20A

Contenu du module

Si dès le XVIII^e siècle, on trouve des récits destinés au lectorat enfantin, ce n'est qu'à partir des années 1980 que la littérature de jeunesse s'institutionnalise comme un champ d'études autonome. Discipline jeune, en plein essor, la littérature de jeunesse est une ressource incontournable lorsqu'il s'agit d'accompagner des élèves dans l'apprentissage initial et continué de la lecture. Après un bref historique qui mettra en lumière des étapes-clés dans la constitution de la discipline, ce module présentera les principes de choix d'un album, d'un récit ou d'un roman de jeunesse adapté aux objets d'apprentissage visés. Vous apprendrez à conduire une analyse a priori d'un texte de littérature de jeunesse et travaillerez à concevoir des dispositifs didactiques pertinents, visant à soutenir la compréhension en lecture et la construction d'une culture littéraire.

Compétences visées: 1, 4 et 7

Compétence générale visée :

Développer des savoirs, des outils et une pratique réflexive permettant au corps enseignant de donner à la littérature la place définie dans les finalités de l'enseignement/apprentissage du français.

En particulier:

- intégrer les différents savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage,
- concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves.

Certification

Examen écrit (2 heures).

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir l'étude des œuvres de littérature de jeunesse, tant dans la connaissance des ouvrages, que dans l'élaboration de séquences d'enseignement/apprentissage,
- proposer à vos élèves des albums et des romans aux qualités littéraires et didactiques éprouvées,
- construire votre bibliothèque de classe avec d'autres références que la collection des « Oui-Oui », des « Martine » et des « Petzi »,
- enrichir votre bibliothèque intérieure – même si vous croyez que vous ne connaissez rien à la littérature de jeunesse : venez, et vous apprendrez.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La diversité est traitée 1/ dans un choix d'œuvres qui mettent en scène des personnages ayant des besoins particuliers, 2/ dans une réflexion relative aux modalités de discussion en classe de certains thèmes présents dans les œuvres de littérature de jeunesse (hétéroparentalité, handicap,...).

Responsable:

Sandrine Brandan
sandrine.brandan@hepl.ch

Enseignante :

Sandrine Brandan

Semestre:

20A

Contenu du module

Les enseignant·e·s sont concerné·e·s par le harcèlement scolaire entre pairs. Ils et elles ont un rôle à jouer autant dans sa prévention que dans l'intervention. Le but du module est de sensibiliser les étudiant·e·s en développant une compréhension de la nature de ce phénomène et de ses conséquences. Une réflexion sur les activités à mettre en place en tant qu'enseignant·e pour prévenir ces situations dans les classes et dans l'école sera établie, sans oublier l'importance de la collaboration entre enseignant·e·s, équipe PSPS et direction. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à découvrir des méthodes de lutte contre le harcèlement. Ils pourront s'approprier les concepts de la méthode de la préoccupation partagée (MPP) dans la prise en charge du harcèlement entre pairs, ainsi que sa mise en pratique. Des intervenant·e·s externes viendront compléter les apports de la formatrice pour enrichir la réflexion en faisant des liens avec le concept 360 et la psychologie positive.

Compétences visées: 2, 6 et 9

En particulier:

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.

Certification

La certification consistera en la rédaction en binôme d'un plan de prévention et d'intervention face à une situation donnée et sa présentation orale devant le groupe. Les critères d'évaluation seront l'adéquation de l'analyse de la problématique, la pertinence du plan d'intervention et les remédiations envisagées, votre positionnement professionnel et la qualité de la présentation orale.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- développer votre enseignement en favorisant un climat scolaire bienveillant,
- être acteur ou actrice dans la lutte contre le harcèlement scolaire en tant qu'enseignant·e d'une classe et en tant que professionnel·le au sein d'un établissement.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Les diverses activités mises en place pour la prévention du harcèlement scolaire sont bénéfiques à toutes et tous en prenant en compte les besoins de chacun·e.

L'approche de la MPP permet une prise en charge bienveillante et non blâmante des différents acteurs et actrices du harcèlement scolaire (intimidateurs ou intimidatrices et cible).

Responsable:
Nicole Goetschi-Danesi
nicole.goetschi-danesi
@hepl.ch

Enseignantes:
Nicole Goetschi-Danesi
Véronique Portal

Semestre:
20A

Contenu du module

Il s'agira de définir la culture artistique en utilisant les concepts de la médiation culturelle.

Nous réaliserons un parcours culturel pluridisciplinaire artistique à partir d'une thématique à travers une visite d'exposition, un spectacle d'art vivant (théâtre-danse), une rencontre avec un-e artiste dans un atelier, une séance de cinéma, un événement musical et une lecture. Nous développerons l'idée de la participation culturelle par l'expérience esthétique. Nous finaliserons notre parcours par une création collective ainsi qu'un projet de médiation à destination des élèves. Nous travaillerons essentiellement les compétences transversales (collaboration-communication- stratégies d'apprentissage-pensée créatrice-démarche réflexive) et nous nous intéresserons à la création à travers plusieurs disciplines scolaires (AVI-ACM-MUS-FR).

Compétences visées: 1, 2, 6 et 9

En particulier:

- manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et en apprécier les potentialités et les limites,
- créer des situations d'apprentissage favorisant l'interdisciplinarité et la diversité culturelle en vue d'optimiser l'intégration des connaissances,
- repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement,
- choisir des démarches ou modalités de travail qui permettent aux élèves de s'impliquer (dont notamment la coopération),
- identifier les partenaires de l'école, leurs ressources et leur fonction respective.

Certification

Présence active aux visites et aux séminaires. Moitié sur présentation orale d'une création et de sa démarche (tenue d'un carnet culturel), à moitié sur un texte réflexif sur une médiation culturelle en milieu scolaire.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir des didactiques AVI et ACM et aborder l'interdisciplinarité dans la création artistique,
- réaliser un projet de médiation culturelle artistique en milieu scolaire,
- porter un regard critique sur ses pratiques culturelles et sur son rôle en milieu scolaire,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences transversales dans des contextes différents.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La structure Culture-Ecole a développé des dossiers avec un degré d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap. Nous verrons dans quelles mesures nous pouvons nous en inspirer et développer des pratiques liées aux élèves présentant des difficultés d'apprentissages, d'adaptation ou un handicap.

A travers les thématiques de notre parcours culturel, nous aborderons également la diversité en termes de genre.

Responsable:
Eric Tardif
eric.tardif@hepl.ch

Enseignant:
Eric Tardif

Semestre:
20A

Contenu du module

Le cours obligatoire BP13DEV traite principalement du développement psychologique de l'enfant. La présente proposition vise à rendre possible l'approfondissement de notions liées à la mémoire et à l'apprentissage. Ce cours vise à présenter les différents processus mnémoniques ainsi que leur développement. Les différents types de mémoires sont d'abord présentés (entre autres, la mémoire de travail, la mémoire épisodique, la mémoire procédurale et la mémoire sémantique). Des liens importants sont illustrés avec d'autres construits en psychologie, notamment avec les processus attentionnels et certaines théories de l'intelligence.

Plus spécifiquement, le cours vise à développer :

- l'étude compréhensive de la littérature scientifique portant sur les fonctions mnésiques,
- une meilleure compréhension des mécanismes cérébraux intervenant dans les différentes formes de mémoires,
- l'étude du développement des différentes formes de mémoires en fonction de l'âge,
- les différences individuelles dans les différentes formes de mémoires,
- les interventions qui peuvent favoriser la performance dans des tâches de mémoire.

La mémoire n'est pas un construit unique impliquant un seul réseau neuronal. Différents types de mémoires ont été identifiés et sont probablement soutenus par des réseaux neuronaux particuliers. De plus, le développement plus ou moins rapide de certaines régions cérébrales (en plus des fonctions langagières) influence les performances dans différentes tâches mnésiques. A partir d'un certain âge, la plupart des individus vont développer des stratégies mnémoniques qui leur permettent une meilleure rétention de l'information. Fait important, les plus jeunes sujets qui n'utilisent pas forcément de telles stratégies de façon spontanée et peuvent parfois bénéficier de consignes simples afin d'améliorer leur performance dans des tests mnésiques. Au contraire, certaines situations (ex. double tâche) peuvent rapidement saturer les capacités mnésiques déjà limitées par l'âge ou par des différences individuelles.

Une distinction importante entre performance et apprentissage est illustrée par de nombreux travaux. De façon générale, les résultats montrent que certaines méthodes augmentent rapidement la performance mais ont beaucoup moins d'effets à long-terme. De plus, les sujets sont trompés dans leur prédictions : ils pensent souvent faire mieux avec la méthode la moins efficace. Ces résultats peuvent avoir des implications pour l'enseignement.

Compétences visées: 1 et 4

En particulier:

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des étudiants et du plan d'étude.

Certification

La certification est basée sur 2 évaluations : un examen à choix multiples portant sur le contenu du cours (50% de la note) et le développement d'une thématique à choix sous forme d'un court travail écrit (4 à 5 pages; 50% de la note). Les thématiques du travail écrit doivent être en lien avec ce qui a été vu dans le cours et le travail doit faire référence à des résultats expérimentaux publiés.

Par exemple :

- faire une courte synthèse de l'état des connaissances sur une forme de mémoire à un âge particulier (ou une comparaison entre deux tranches d'âge),
- montrer comment le fait de proposer des stratégies aux enfants peut (ou ne peut pas) influencer la performance dans certains tests mnésiques selon l'âge,
- tenter d'établir des liens entre les performances mnésiques selon l'âge et le développement de certaines régions cérébrales.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- mieux connaître les recherches empiriques sur les fonctions mnésiques et le développement,
- établir des liens entre le développement du cerveau et de la mémoire,
- mieux comprendre les modèles théoriques qui tentent d'expliquer le fonctionnement mnésique,
- développer des pistes d'interventions susceptibles de favoriser les fonctions mnésiques chez les élèves.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Les performances dans des tests mnésiques (notamment des tests de mémoire de travail) s'avèrent d'importants prédicteurs de la réussite scolaire. Or, de grandes différences interindividuelles existent dans toutes les formes de mémoires. Plusieurs déficits sont accompagnés de troubles en mémoire de travail (et aussi dans d'autres formes de mémoires), notamment en raison de son lien étroit avec les capacités attentionnelles. Il devient ainsi essentiel pour un ou une enseignant·e de pouvoir apprécier les différences et adapter ses interventions en fonction des limites que chaque élève peut présenter. De plus, une collaboration active avec d'autres professionnel·le·s du milieu scolaire (par exemple des psychologues scolaires) implique de saisir certains concepts liés aux fonctions mnésiques.

Responsable:

César Gfeller
cesar.gfeller@hepl.ch

Enseignant·e·s:

Stéphanie Bauer
César Gfeller
Marie Jacobs

Semestre:

20A

Contenu du module

Ce module permet aux étudiant·e·s de développer des compétences professionnelles relevant d'une gestion de classe équitable et inclusive. Cette dernière est particulièrement importante au regard des enjeux de l'école inclusive car elle permet de développer une pratique qui mobilise la diversité comme une ressource au service des apprentissages des élèves. Ce module s'appuie sur les résultats de plusieurs études qui ont montré que les enseignant·e·s efficaces dans la gestion de l'hétérogénéité de la classe sont celles et ceux qui mettent en œuvre des pratiques pédagogiques préventives et qui ne se contentent pas uniquement de réagir face aux comportements inappropriés des élèves. Il met en particulier l'accent sur la construction des compétences sociales chez les élèves, en tant que pilier fondateur d'un climat de classe favorable au développement des apprentissages et du bien-être de chacun. La recherche montre en effet que les relations sociales positives sont nécessaires au développement des apprentissages et du bien-être des élèves et qu'elles préviennent la violence scolaire et le harcèlement. Ce module s'attache donc à pouvoir outiller les futur·e·s enseignant·e·s en matière de construction d'un climat de classe positif par l'enseignement-apprentissage des comportements pro-sociaux des élèves. Comment arriver à tirer profit de l'hétérogénéité de la classe et en faire une richesse ou chacun·e peut se sentir reconnu·e et accepté·e ? Comment valoriser chaque élève et développer une cohésion de groupe positive ? Comment construire des relations positives entre l'enseignant·e et ses élèves ainsi qu'entre les élèves eux-mêmes ? Comment susciter des interactions entre pairs et permettre aux élèves « d'apprendre à coopérer » dans le but de « coopérer pour apprendre » ?

Ce module aura lieu sur six vendredis après-midi répartis durant le semestre, de 14h15 à 17h45.

Compétences visées: 6 et 7

En particulier :

- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- définir et mettre en place un système de fonctionnement équitable et pertinent pour les activités de la classe,
- faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'instauration de règles de fonctionnement de la classe et veiller ensemble à leur respect,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissages, d'adaptation ou un handicap,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

Examen oral de 20 minutes par duo. 10 minutes de présentation du projet réalisé et 10 minutes de questions du jury.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- construire des séquences qui permettent de développer les capacités transversales,
- favoriser la socialisation des élèves au service des apprentissages,
- développer une gestion de classe inclusive, donc équitable et juste, en construisant un climat de classe positif,
- disposer d'outils pour différencier votre enseignement.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La prise en compte de la diversité constitue le fondement du module qui propose une approche de gestion de classe permettant de mobiliser cette diversité comme une ressource pour les élèves et la classe. Les approches pédagogiques mobilisées dans ce module participent de cette perspective, notamment : la pédagogie institutionnelle (Oury & Vasquez, 1967), la pédagogie coopérative (Johnson & Johnson, 2009), les approches interculturelles et inclusives (Borri-Anadon, Potvin & Larochelle-Audet, 2015) et la différenciation pédagogique (Tomlinson et al., 2003).

Ce module permet de développer la compétence 7 en ciblant particulièrement le niveau de maîtrise suivant : *concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves.*

Responsable:
Céline Dufour
celine.dufour@chuv.ch

Enseignante :
Céline Dufour

Semestre:
20A

Contenu du module

Ce cours permettra aux étudiant-e-s de connaître les grandes étapes du développement psychomoteur ainsi que les relations entre les développements psychomoteur, cognitif et socio-émotionnel. Lors de l'apprentissage d'habiletés motrices fines ou globales, l'enfant apprend à apprendre car il doit résoudre des problèmes pour parvenir à son but. Plusieurs études scientifiques mettent en évidence un lien entre le développement psychomoteur et les acquisitions scolaires chez le jeune enfant. L'acquisition de l'écriture manuelle sera également développée.

Les étudiant-e-s seront également sensibilisé-e-s à l'importance que joue l'environnement dans le développement des habiletés motrices de l'enfant, que ce soit l'environnement familial, l'environnement scolaire ou les espaces de jeux. Elles ou ils comprendront l'influence du jeu et de l'activité physique sur le développement des habiletés motrices.

Les étudiant-e-s seront amené-e-s à analyser les capacités motrices requises dans certaines activités scolaires (gymnastique, dessin, écriture, manipulation d'outils, etc...)

Ce cours permettra aux étudiant-e-s de connaître les principaux troubles du développement pouvant perturber le développement psychomoteur ainsi que les moyens de remédiation ou de compensation dans le cadre scolaire.

Les moyens pédagogiques alterneront présentations théoriques, vidéos, ateliers et études de cas. Des lectures d'articles scientifiques ou de chapitres de livres seront également requises.

Compétences visées: 6, 7 et 9

En particulier:

- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.

Certification

Examen écrit.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir la connaissance du développement psychomoteur, comprendre les exigences requises pour une partie des activités des quatre premières années d'école,
- comprendre les difficultés que peuvent rencontrer certains enfants,
- connaître des moyens pour stimuler la coordination motrice et pour adapter les activités pour certains enfants.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Ce module favorise le déroulement de l'enseignement en intégrant les exigences de coordination motrice. Par ailleurs, il s'agira de comprendre et de prendre en compte les difficultés de certains enfants afin d'adapter les modalités d'enseignement en conséquence.

Responsable:

Anne-Françoise
de Chambrier
anne-francoise.de-
chambrier@hepl.ch

Enseignante :

Anne-Françoise
de Chambrier

Semestre:

20A

Contenu du module

Ce module donnera des repères sur le développement ordinaire du langage oral, sur les troubles en la matière (troubles d'articulation, retard de langage, dysphasie, bégaiement, ...) ainsi que sur la prise en charge scolaire de ceux-ci. Il s'agira notamment de répondre aux questions suivantes : comment se développent les différentes composantes (phonologiques, lexicales, morpho-syntaxiques, ...) du langage oral ? A quel moment s'inquiéter du développement langagier d'un-e élève ? Quand signaler un-e élève à un-e spécialiste ? Comment interagir avec un-e élève qui parle peu ou difficilement ? Comment favoriser le développement langagier des élèves en classe ? Quels aménagements pédagogiques mettre en place pour limiter l'impact des difficultés orales dans d'autres sphères/apprentissages ? Les perturbations en langage écrit (notamment dyslexie, dysorthographe) ainsi que leur prise en charge scolaire seront également abordées.

Compétences visées: 4, 5 et 7

En particulier:

- analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage,
- guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage,
- prendre en compte la diversité des démarches des élèves,
- détecter les problèmes d'enseignement apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Certification

En deux parties :

- une présentation d'environ 20 minutes à faire lors d'un cours durant le semestre (sur une thématique à choisir parmi plusieurs propositions présentées en début de semestre et sur la base de ressources fournies par la formatrice) (1/3 de la note),
- un examen sur table de 2 heures lors de la session d'examen, avec droit aux supports du cours (à partir de la description d'une situation, analyser les difficultés rencontrées et proposer des activités/démarches pour y remédier) (2/3 de la note).

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Mieux connaître le développement « typique », les troubles et les aménagements pédagogiques en matière de langage oral, et plus secondairement en matière de langage écrit.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilités présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Responsable:

Anne-Françoise
de Chambrier
anne-francoise.de-
chambrier@hepl.ch

Enseignante:

Anne-Françoise
de Chambrier

Semestre:

20A

Contenu du module

Ce module présentera l'acquisition ordinaire du langage écrit, les troubles en la matière (notamment dyslexie, dysorthographe) ainsi que la prise en charge scolaire de ceux-ci. Il s'agira notamment de répondre aux questions suivantes : quelles compétences sont nécessaires pour une lecture-écriture efficace ? A quel moment s'inquiéter des compétences en langage écrit d'un-e élève ? Quand signaler un-e élève à un-e spécialiste ? Comment améliorer les performances en lecture-écriture des élèves en classe ? Quels aménagements pédagogiques mettre en place pour limiter les répercussions de ces difficultés ? Des repères concernant le développement ordinaire du langage oral, les troubles en la matière et leur prise en charge scolaire seront également abordés.

Compétence visée : 4, 5 et 7

En particulier :

- analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage,
- guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage,
- prendre en compte la diversité des démarches des élèves,
- détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Certification

En deux parties :

- une présentation d'environ 20 minutes à faire lors d'un cours durant le semestre (sur une thématique à choisir parmi plusieurs propositions présentées en début de semestre et sur la base de ressources fournies par la formatrice) (1/3 de la note),
- un examen sur table de 2 heures lors de la session d'examen, avec droit aux supports du cours (à partir de la description d'une situation, analyser les difficultés rencontrées et proposer des activités/démarches pour y remédier) (2/3 de la note).

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Mieux connaître les acquisitions importantes, les troubles et les aménagements pédagogiques en matière de langage écrit, et plus secondairement en matière de langage oral.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Responsable:
Muriel Guyaz
muriel.guyaz@hepl.ch

Enseignantes :
Muriel Guyaz
Monique Henchoz

Semestre:
20A

Contenu du module

Ce module vise le développement de compétences d'analyse de ses propres pratiques professionnelles. Nous postulons que nos pratiques sont inscrites dans une logique institutionnelle non neutre, qui sous-tend notamment une histoire des systèmes éducatifs, des normes sociales et de genre, des savoirs disciplinaires, dont le corps enseignant est héritier et avec lequel il est invité à composer dans sa pratique quotidienne.

Dans un tel contexte, au cœur du geste enseignant, une question récurrente nous est posée, et pour laquelle nous tenterons d'ouvrir le champ des possibles : comment articuler des objectifs pédagogiques, didactiques et d'accès à la culture en respectant la participation active et équitable de l'ensemble des élèves sans distinction ? Ce questionnement implique, d'une part, que nous acceptions d'interroger nos propres a priori, préjugés, stéréotypes et systèmes de classification/hierarchisation, plus ou moins conscientisés au cœur de notre pratique d'enseignant.e. D'autre part, il encourage les aller-retours entre une perspective plus macro (les contenus des objets de savoirs enseignés, la dynamique de classe) et une perspective plus micro (le contenu d'interactions, de consignes). Il s'agit dans le fond de dévoiler nos pratiques du quotidien, d'éclairer les systèmes de classification et d'appartenance qui organisent notre activité, dont le genre serait un acteur principal, qui, même s'il n'est pas convié, s'incruste. Appréhendons la classe comme une forme de laboratoire social, que nous observons, analysons en tant professionnel-le-s agissant de l'intérieur et capables de construire une pensée critique en extériorité.

Des connaissances approfondies du système de genre s'avèrent nécessaires pour analyser des situations d'enseignement-apprentissage ou le cadre d'interactions en classe sous le prisme de nos propres représentations de ce qui est, par exemple, de l'ordre du féminin ou du masculin. Les objectifs que nous visons sont alors :

- réfléchir sa pratique enseignante, ses représentations de l'égalité, de l'équité, de l'inclusion en tension avec des systèmes de classification - hiérarchisation dont le rapport de genre est une composante majeure,
- développer une analyse critique de sa pratique enseignante avec le soutien de concepts intégrés au système de genre tels que des processus de hiérarchisation, catégorisation, des stéréotypes ou encore des biais ou des normes de genre,
- analyser des situations professionnelles, de classes, de groupes qui mettent en scène des rapports potentiellement inégalitaires sous le prisme du genre ou de toute autre logique catégorielle, que nous viserons à définir,
- ouvrir des perspectives pour repenser l'égalité à l'école et les rapports sociaux qui agissent dans ce contexte institutionnel,
- penser l'apport, par exemple, des pédagogies égalitaires ou coopératives pour renouveler sa pratique,
- élaborer et mettre en œuvre une séquence d'enseignement-apprentissage visant à éclairer la compréhension des enjeux (in)égalitaires entre les sexes, les stéréotypes de genre, les rapports sociaux de sexe à l'œuvre et la diversité des appartenances sociales, culturelles et ethniques qui composent et agissent au sein du groupe classe,
- réfléchir à l'intégration dans sa pratique professionnelle de la question des minorités sexuelles, de genre et la diversité des modèles familiaux.

Compétences visées: 1, 2, 3 et 4

En particulier:

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- discerner les valeurs en jeu dans ses interventions,
- éviter toute forme de discrimination et de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents et des collègues,
- situer à travers les grands courants de pensée les problèmes de société qui se déroulent dans sa classe,
- prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration et l'animation des situations d'enseignement-apprentissage.

Certification

Examen oral individuel.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- développer des compétences professionnelles et des pratiques d'enseignement-apprentissage qui visent à prévenir de potentielles discriminations, souvent peu conscientisées,
- vous familiariser avec des outils et des démarches d'analyses de vos pratiques professionnelles,
- participer activement à une dynamique de classe qui autorise chaque personne composant le collectif à se déployer selon ses capacités, ses aspirations, émancipée autant que possible des normes induites, notamment par le système de genre.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Différents indicateurs socio-démographiques (tels le sexe, l'origine socioculturelle, l'âge) sont pris en compte, car leurs effets interagissent. Les participant·e·s sont ainsi familiarisé·e·s avec l'analyse des rapports sociaux croisés.

Responsable:
Nadia Lausselet
nadia.lausselet@hepl.ch

Enseignant·e·s:
Nadia Lausselet
Ismaël Zosso-Francolini

Semestre:
20A

Contenu du module

Transformez les alentours de votre classe en un espace d'aventure pédagogique et d'apprentissages interdisciplinaires et apprenez à faire l'école dehors.

Au cours de ce module, qui se déroule en partie en extérieur, vous apprendrez à enseigner dehors et à transformer les environs de votre école en un lieu d'apprentissage en croisant expériences ludiques, créativité et innovation didactique. Le lien entre ces activités interdisciplinaires sur le terrain et la pratique quotidienne de votre enseignement sera ensuite travaillé. Vous expérimenterez également le potentiel inclusif de la pédagogie du projet ainsi que des façons de développer l'intelligence collective. L'objectif est de faire évoluer une dynamique de classe et de ré-enchanter le rapport à l'environnement et au savoir des élèves. La contribution de l'enseignement dehors à l'éducation en vue d'un développement durable sera réfléchi.

Concrètement, vous parcourrez au fil des semaines des lieux différents (forêt, vignes, ville, montagne) pour découvrir et maîtriser une méthodologie et une philosophie d'enseignement en extérieur. En fin de semestre, vous aurez produit des activités en lien avec un lieu choisi et conduirez une sortie avec une classe pour les tester.

Compétences visées : 1, 2, 4 et 7

En particulier:

- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser,
- concevoir des activités qui s'appuient sur les potentiels de la nature pour pratiquer l'inclusion d'élèves à besoin particulier,
- concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées au niveau didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences,
- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de l'animation d'activités dans le cadre d'une sortie et de leur utilisation en classe,
- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social en milieu scolaire,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences dans des contextes différents.

Certification

- participation active et présence obligatoire aux sorties,
- examen oral.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- apprendre à enseigner hors les murs, en ville ou en pleine nature,
- explorer des démarches qui développent un esprit d'entraide et de solidarité positif,
- apprendre à réaliser un projet concret sur le terrain,
- approfondir une approche pédagogique favorable à la durabilité,
- en bref, transformer l'environnement proche de votre école en un terrain d'apprentissage créatif.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Enseigner dehors offre une multiplicité de points de vue sur les élèves et les situations préparées permettent aux différents potentiels de s'exprimer au mieux ce qui facilite les démarches d'inclusion. Cette approche pédagogique permet aussi de développer des pratiques qui prennent en compte la diversité des manières d'enseigner pour être au plus proche de ses propres valeurs.

Responsable:

Christine Fawer Caputo
christine.fawer-caputo@
hepl.ch

Enseignante:

Christine Fawer Caputo

Semestre:

20A

Contenu du module

Pendant leur carrière, les enseignant-e-s peuvent être amené-e-s à vivre des situations douloureuses en lien avec la mort ou une maladie grave. Que ce soit par le décès d'un élève, d'un collègue ou celui d'un parent, la mort s'invite parfois à l'école et quelquefois de manière si brutale (accident, meurtre, suicide) qu'elle peut déstabiliser fortement la communauté scolaire et engendrer une situation de crise. De plus, la perte d'un proche peut provoquer, chez l'enfant, des troubles traumatiques dont les manifestations, très variées, peuvent être invalidantes, et compromettre son développement et ses apprentissages. Ce module propose de réfléchir au rôle de l'institution et l'enseignant-e dans la gestion de ce genre de situations: Comment accompagner un établissement, une classe ou un-e élève endeuillé-e ? Que mettre en place et avec qui ? Comment soutenir efficacement mais aussi où s'arrêter et comment se préserver ?

Toutefois, en dehors des situations de crise, l'enfant, dès son plus jeune âge, s'interroge sur le monde qui l'entoure et tente de le comprendre. Le sujet de la mort apparaît très tôt dans ses questionnements, et c'est à la famille, en premier lieu, puis aux enseignants que revient la tâche délicate d'y répondre. Inscrite dans le PER, la mort est aussi un objet de savoir qui peut être abordé en classe dans des séquences variées et de manière interdisciplinaire. Dans ce module, nous réfléchirons également aux activités didactiques que l'on peut proposer aux élèves en fonction de leur âge et de leur compréhension de la mort, différente de celle de l'adulte.

Compétence visée: 3, 4, 6 et 7

En particulier:

- accorder aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés,
- respecter les aspects confidentiels de sa profession,
- recourir à des démarches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des connaissances,
- choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement.,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- rechercher l'information pertinente auprès des personnes ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves,)
- travailler en réseau avec les personnes ressources et les parents pour prévenir des situations difficiles et y faire face,
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.

Certification

La certification portera sur une étude de cas incluant à la fois une réflexion sur la gestion d'une situation particulière en classe - en lien avec la thématique du module - et des éléments didactiques vus durant les cours.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Réfléchir sur la gestion de situations particulières qui peuvent survenir en classe :

- une maladie grave que pourrait avoir un enfant, et comment l’accompagner en classe ou durant ses séjours à l’hôpital,
- le décès d’un proche parent pour un·e élève et comment le ou la soutenir durant sa phase de deuil ou comment adapter son enseignement,
- la disparition d’un pair, ce qui peut affecter toute la classe, ainsi que les enseignants,
- la gestion de crise que peut entraîner une mort inattendue et brutale (accident, meurtre ou suicide) et les outils pour y faire face.

Réfléchir à la manière de répondre aux questions que les élèves peuvent poser en lien avec la mort, et découvrir des activités variées à leur proposer pour alimenter leurs propres réflexions.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Des élèves qui vivent une maladie grave, dont l’issue peut être fatale, des élèves endeuillé·e·s par la perte d’un parent ou d’un camarade de classe, ou une communauté scolaire secouée par un drame, ont des besoins particuliers liés à leur situation. A l’inverse de l’adulte, chez l’enfant, le deuil survient chez un être en plein développement psychique, affectif et physique et vient bouleverser durablement ses repères, son mode de vie, ses conditions d’existence. Ce qui amène fréquemment une chute des résultats scolaires, une diminution des facultés d’apprentissage et une détresse qui peut s’exprimer par le corps, les émotions et le comportement. Les enseignant·e·s doivent rester attentifs ou attentives à la souffrance de ces élèves, tout en les soutenant et en adaptant les conditions d’apprentissage.

Responsable :
Anne Clerc-Georgy
anne.clerc-georgy@hepl.ch

Enseignant·e·s:
Anne Clerc-Georgy
Nicolas Gagliarde
Béatrice Maire Sardi

Semestre:
20A

Contenu du module

L'imagination est au cœur des processus d'apprentissage, elle est nécessaire en algèbre comme en production écrite, en sciences comme en arts, dans tout ce qui requiert une reconstruction créative de la réalité. Elle permet de s'approprier des savoirs sans en faire directement l'expérience. Elle permet à l'être humain de reconstruire des images, de les modifier, d'en construire de nouvelles, de se représenter l'immatériel ou l'abstrait. Elle est un mode spécifique d'activité intellectuelle qui permet à l'homme à la fois de se distancer de la réalité et de mieux connaître cette réalité.

Dans ce module, il s'agira de construire collectivement des situations d'enseignement-apprentissage dans lesquelles les élèves sont invités à « faire-semblant », pour les guider dans la mise en œuvre des processus de pensée requis par l'apprentissage visé. Ces situations seront testées dans les classes et analysées en groupe pour mieux identifier les effets du faire-semblant sur la profondeur des apprentissages des élèves.

Le séminaire sera organisé en 7 séances de 4h de travail collectif sur le mode *lesson study* (planification collective, mise en œuvre dans les classes et analyse collective, voire amélioration des leçons).

Compétences visées: 2, 4, 6 et 7

En particulier:

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- s'engager dans des démarches d'innovation ou de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences dans des contextes différents,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

Participation active aux activités proposées et réalisation des tâches.

A 2 ou 3, production d'un canevas commenté d'une leçon planifiée, mise en oeuvre et analysée, intégrant le faire-semblant dans une situations d'enseignement-apprentissage. Ce canevas sera réalisé à l'intention des collègues enseignant-e-s.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- apprendre à renouveler et maintenir le désir d'enseigner, imaginer et expérimenter de nouvelles modalités d'enseignement-apprentissage,
- comprendre le rôle de l'imagination dans l'apprentissage et comment elle peut être mobilisée pour améliorer les apprentissages des élèves,
- développer ses capacités à vous adapter et à faire face à l'inattendu,
- développer des pistes pour enseigner différemment et engager les élèves dans les processus d'apprentissage,
- élaborer et discuter collectivement de nouvelles modalités d'enseignement.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Inscrit dans la perspective du socle commun et d'une pédagogie la plus universelle possible, le module propose la construction de nouvelles modalités d'enseignement-apprentissage, et plus particulièrement, de dispositifs qui aident les élèves à mettre en oeuvre les processus de pensée propres aux différentes disciplines scolaires. Par cela, l'objectif poursuivi est précisément le guidage des élèves qui ne saisissent pas toujours les enjeux du travail scolaire ou qui ont des difficultés à saisir les savoirs invisibles requis par les apprentissages à l'école. Ce module pourra donc contribuer au développement de l'imagination de tous les élèves et plus particulièrement, les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

En raison de la situation sanitaire actuelle, le module ne pourra pas être organisé sous sa forme habituelle en 2020-2021. Des modalités alternatives sont actuellement à l'étude, et feront l'objet d'une communication dès que possible.

Responsable:

Moira Laffranchini
Ngoenha
moira.laffranchini-ngoenha@hepl.ch

Enseignante:

Moira Laffranchini
Ngoenha

Semestres:

20A et 21P (annuel)

Contenu du module

Ce module annuel est à la fois un module d'approfondissement du semestre 5 et interdisciplinaire du semestre 6. Il s'organise autour de trois moments : le voyage de dix jours à Madagascar avec stage dans une école ; l'accueil d'enseignant-e-s malgaches dans vos classes de stage et dans vos familles en Suisse ; la restitution au travers de l'écriture d'un texte scientifique de cette double expérience (ici-là-bas) sur un plan interculturel et pédagogique. Il s'agira par conséquent de se préparer au voyage du point de vue scientifique et administratif (organisation du séjour et de l'accueil). A ce propos, la connaissance de Madagascar avec des aspects d'histoire, cultures, langues, géographie, économie, politique, éducation... sont indispensables. Toutefois, l'approche globale du module s'inscrit dans le domaine de l'interculturalité, d'échange et de partage, d'expérience de l'altérité, d'ouverture à d'autres modes de pensée et de vie, et bien évidemment à la connaissance d'un autre système scolaire et éducatif.

Compétences visées: 1, 2, 3 et 7

En particulier :

- intégrer les différents savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et en apprécier les potentialités et les limites,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement,
- agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe,
- répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

En particulier :

- la participation active à la préparation du séjour à Madagascar et à l'accueil des enseignant-e-s malgaches d'un point de vue scientifique et logistique,
- un travail écrit mobilisant l'expérience interculturelle en vue des compétences clé n° 1, 2, 3 et 7,
- la tenue d'un journal de bord, source pour le travail écrit.

Ce module vous conviendra si vous avez êtes...

- prêt-e à expérimenter l'altérité,
- prêt-e à remettre en question vos acquis (culturels, pédagogiques, didactiques,...),
- ouvert-e à la rencontre, au partage, notamment en vivant le quotidien de collègues malgaches dans leurs classes et dans leurs familles et en les accueillant dans votre classe de stage et dans votre famille,
- prêt-e à vous engager personnellement et au delà de la charge horaire et des crédits ECTS.

L'interdisciplinarité dans le module

Le voyage à Madagascar et l'accueil des enseignant-e-s en Suisse présuppose la mobilisation de plusieurs disciplines comme l'anthropologie, la pédagogie, les sciences de l'éducation, l'histoire, la géographie, la politique, les sciences des religions, les langues, la comparaison des systèmes éducatifs, etc. avec comme fil conducteur l'expérience de l'altérité, la connaissance de soi et de la diversité (culturelle, linguistique, religieuse...) dans une perspective interculturelle et d'école inclusive.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

- développement d'un rapport scientifique dans le domaine de la pédagogie interculturelle, construction de l'objet d'étude dans une visée d'école inclusive respectueuse des diversités,
- analyse et utilisation de contenus culturels et de développement de la compétence interculturelle dans l'enseignement,
- démarche d'analyse réflexive sur son cheminement personnel et sur sa pratique d'enseignant-e, face à l'hétérogénéité de la classe, à l'égalité et à l'équité dans l'enseignement.

Modalités particulières

- module annuel AP et ID,
- seul-e-s les étudiant-e-s sans échec et sans recours après la session d'examen de septembre 2020 seront retenu-e-s,
- ce module est incompatible avec la responsabilité d'un stage B,
- ce module est incompatible avec la participation à un semestre de mobilité, à la participation à un projet PEERS, au module BP53-63AP-ID-b *Planifier, vivre et exploiter un camp*, au module BP53-63AP-ID-c *Ghandi et nous... So what ? Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s*,
- priorité est donnée aux étudiant-e-s qui n'ont pas encore bénéficié d'un projet de mobilité durant leur formation à la HEP,
- les séances de préparation au voyage et à l'accueil des enseignant-e-s malgaches ont lieu le mercredi de 17h45-19h15,
- le voyage aura lieu à l'inter-semestre, en principe **du 23 janvier au 3 février 2021** (+/- 2 jours) et le séjour des enseignant-e-s malgaches en Suisse **du 14 mars au 24 avril 2021** (+/- 2 jours). Ces dates sont indicatives et seront confirmées ultérieurement,
- si les conditions à Madagascar ne devaient pas être favorables, l'échange pourrait être organisé dans un autre pays ou annulé,
- l'inscription se fait par candidature avec une lettre de motivation envoyée par mail à la responsable du module indiquant le degré de formation (1-4H ou 5-8H), le(s) module(s) ou semestre de mobilité déjà effectué(s) durant la formation HEP, le projet pédagogique et personnel soutenant le choix de ce module, les attentes et la motivation.

Responsable:
Serge Weber
serge.weber@hepl.ch

Enseignants:
Benoît Fafournoux
Denis Haan
Serge Weber
Isamaël Zosso Francolini

Semestres:
20A et 21P (annuel)

Contenu du module

Ce module d'approfondissement et interdisciplinaire a la particularité d'être à mi-chemin entre un module théorique et le stage. Il s'adresse aux étudiant·e·s des deux profils. Nous encourageons fortement les étudiant·e·s du profil 1-4 à s'y inscrire pour apporter une autre dimension plus globale à ce camp.

Planifier, vivre, exploiter : les étudiant·e·s auront pour tâche au cours du premier semestre de concevoir un camp d'une semaine de A à Z, qu'ils ou elles vivront avec une classe de 5P ou 6P pendant l'intersemestre de février 2021. Dans un second temps, l'accent sera mis sur les prolongements possibles que ce camp apporte dans une idée d'interdisciplinarité et d'utilisation du terrain pour l'apprentissage. Tout au long de ce module, les étudiant·e·s seront encadré·e·s par des enseignant·e·s d'EPS, de SHS ou de MS.

Ils ou elles recevront les bases nécessaires pour mettre en place un projet pédagogique d'une semaine, grâce aux apports dans les domaines de la planification, du budget, de la responsabilité et des enjeux d'un contexte hors de la classe en EPS, science et géographie afin de mettre sur pied l'ensemble du camp.

Pour les élèves dont ils ou elles auront la charge en camp, les étudiant·e·s prépareront les journées complètes du camp avec un maximum d'activités de plein air. Pour l'EPS, l'accent sera mis sur le ski de fond et les raquettes à neige. Pour la CE, l'accent sera mis sur les sciences de la nature ou les sciences humaines (géographie et histoire), en lien avec les particularités locales du balcon du Jura en hiver.

Lors du camp les étudiant·e·s bénéficieront de moments de formation (EPS, SHS et MSN) : les bases techniques du ski de fond et de la raquette à neige, la découverte de l'environnement hivernal, tant en géographie, histoire qu'en sciences de la nature. Ces moments de formation viseront l'approfondissement des connaissances dans ces disciplines. Ils permettront aussi d'aborder l'interdisciplinarité et de mettre en évidence tout l'intérêt de mettre en relation les disciplines au cours des activités proposées.

Avant le camp, un accompagnement permettra la mise en place d'un projet de camp. Durant le camp, un bilan réflexif aura lieu quotidiennement sous forme d'échanges, en vue de donner à chacun·e les compétences nécessaires pour réaliser plus tard son propre camp. Les séminaires, qui suivront le camp, permettront de revenir sur les activités vécues, de s'engager dans une réflexion sur les prolongements possibles à ces activités ainsi que de transposer certains apports du camp dans d'autres disciplines ou dans la vie de la classe.

Ce module est constitué d'environ 14 séminaires de 2 heures répartis tout au long des deux semestres, d'UNE journée de reconnaissance, en principe le samedi 10 octobre 2020 pour le groupe du lundi et le samedi 3 octobre pour le groupe du vendredi et d'un camp du dimanche 31 janvier au vendredi 5 février 2021.

Il est à préciser que les étudiant·e·s en stage B doivent au préalable faire une demande de congé auprès de leur Direction, puisque ce camp a lieu pendant une semaine scolaire.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 7

En particulier :

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques,
- encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions de manière à favoriser l'intégration des apprentissages,
- concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

En particulier :

- une participation active (initiatives, remarques constructives et critiques, etc.) durant les phases de planification et de prolongement,
- la présence obligatoire lors du camp et lors de la journée de reconnaissance
- un examen oral : pour soutenir la réflexion.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- profiter de l'opportunité qu'offre un camp pour élaborer un projet pédagogique interdisciplinaire,
- vivre des expériences de travail en groupe et de collaboration sur plusieurs journées,
- découvrir les élèves hors des murs de l'école et dans des activités particulières,
- apprendre à gérer un groupe d'élèves en plein air, même en conditions difficiles,
- construire des outils pour réaliser des activités de plein air,
- partager une semaine avec les enfants et des collègues,
- découvrir les prolongements qu'un camp apporte dans l'enseignement post-camp en classe,
- élargir les possibles pour sa pratique quotidienne en classe.

La prise en compte de la diversité et l'interdisciplinarité dans ce module apparaissent ainsi

Par définition un camp est pluridisciplinaire. Son organisation est complexe et exige de la part de l'enseignant-e des compétences dans la gestion administrative, dans la gestion des élèves et dans la mise en œuvre pédagogique des enseignements. C'est donc à ces problématiques que vont pouvoir se confronter les étudiant-e-s au cours de ce module.

Au cours de ce camp, la notion d'interdisciplinarité sera largement explorée. La présence de 2 formateurs-trices d'UER différentes permettra aux étudiant-e-s de construire des activités mettant en interaction des champs disciplinaires différents (EPS, sciences ou géographie). Au final, ce module permettra de mener une réflexion sur les apports pédagogiques de ce type de pratiques, non seulement en camp, mais également dans un quotidien scolaire.

La prise en compte de la diversité au sens large s'appuie sur la compétence 7 du référentiel et notamment la composante 7.2 : *proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser*. Les activités en plein air vont par définition déstabiliser les élèves, le cadre de travail étant largement différent de celui de la classe. Là où certains élèves se dévoileront et s'épanouiront, d'autres seront plus anxieux de la perspective de passer leur première nuit à l'extérieur de leur contexte familial. La mise en place des activités et des tâches devra donc tenir compte de tous les élèves quel que soit leurs difficultés et agir en fonction des situations lors de la réalisation de ce camp. Le but étant, au final, de créer des situations permettant à chaque élève de mettre en valeur ses qualités.

En raison de la situation sanitaire actuelle, le module ne pourra pas être organisé sous sa forme habituelle en 2020-2021. Des modalités alternatives sont actuellement à l'étude, et feront l'objet d'une communication dès que possible.

Responsable:

Nadia Lausset
nadia.lausset@hepl.ch

Enseignantes:

Sandrine Breithaupt
 Nicole Goetschi Danesi
 Nadia Lausset

Semestres:

20A et 21P (annuel)

Contenu du module

Découvrez de nouveaux mondes, tant humains, culturels que pédagogiques et vivez une expérience de développement professionnel marquante qui intègre l'apport de penseurs de l'éducation tant indiens qu'occidentaux, et s'appuie sur la force d'un collectif binational.

Au cours de ce module annuel (AP-ID) qui se déroule normalement en partie en Inde, vous apprendrez à construire un savoir inclusif autour d'un enjeu de la durabilité puis à l'enseigner à des élèves en articulant l'apprentissage par l'expérience, les disciplines scolaires et un questionnement interdisciplinaire. Si le séjour en Inde ne peut avoir lieu, un travail collectif avec une délégation d'indien.ne.s et des représentant.e.s de pédagogies dites alternatives aura lieu en Suisse au printemps, afin de d'aborder les mêmes aspects et de les concrétiser en élaborant des leçons.

Ces leçons développées en commun seront testées et discutées notamment avec des enseignant-e-s, en étudiant les processus d'apprentissage et les valeurs éducatives sous-jacentes. Le lien entre les démarches travaillées et votre enseignement au quotidien sera ensuite discuté. Vous expérimenterez également des façons de développer l'intelligence collective au sein du groupe composé d'étudiant-e-s de toutes disciplines et filières et d'enseignant-e-s tant suisses qu'indien-ne-s, en réfléchissant en quoi cette approche peut constituer un outil de développement professionnel. Tout le processus se fera à l'aide d'un carnet de voyage-apprentissage qui favorise la pensée créative, l'appropriation de savoirs et la réflexion autour de l'Ecole.

Les objectifs centraux sont de :

- mettre en perspective votre posture et votre pratique professionnelle en enrichissant votre bagage pédagogique avec des approches peu travaillées autrement à la HEP,
- développer un regard qui vous permettra de mieux tenir compte de la diversité culturelle de vos classes en Suisse tout en travaillant des questions d'actualité.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 7

En particulier:

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- s'engager dans des démarches d'innovation ou de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- discerner les valeurs en jeu dans ses interventions,
- prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration et l'animation des situations d'enseignement-apprentissage,
- recourir à des approches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des savoirs.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle est validée par 6 crédits ECTS. Font partie intégrante de la certification:

- la participation active au travail collectif,
- l'élaboration, test et mise en perspective d'une leçon de recherche,
- un examen oral réflexif.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- expérimenter l'altérité,
- vous engager personnellement dans un échange avec les autres étudiant·e·s et les partenaires indiens,
- remettre en question et enrichir vos acquis (culturels, pédagogiques, didactiques, ...),
- expérimenter des démarches des pratiques innovantes pouvant être mobilisées pour une l'éducation en vue du développement durable,
- faire évoluer vos pratiques professionnelles vers une meilleure prise en compte de la diversité culturelle de vos classes.

La prise en compte de la diversité et l'interdisciplinarité dans ce module apparaissent ainsi

De fait, les étudiant·e·s expérimenteront l'altérité et la diversité lors de leur stage en Inde et auront ensuite à développer une séquence mobilisant les apprentissages effectués au cours de cette expérience, en tenant notamment compte de la diversité culturelle de leurs élèves.

L'apport de plusieurs domaines disciplinaires (sciences humaines et sociales, arts visuels, sciences de l'éducation) sera nécessaire pour appréhender la complexité du contexte indien et travailler dans une optique d'éducation en vue du développement durable dans un contexte international.

Modalités particulières

- ce module comprend 10 rencontres de 1h30 le mercredi soir entre 18h et 19h30 (avant et après le séjour) et d'un séjour d'une petite quinzaine de jours en Inde à fin janvier 2021 (2 weekend compris, dates à confirmer). En cas d'impossibilité d'aller en Inde pour raisons sanitaires, la semaine du 12 au 16 avril 2021 sera consacrée à la découverte de pédagogies actives, tant occidentales qu'indiennes, et à un travail collectif d'élaboration de leçon en présence d'une délégation d'indien·ne·s,
- bon niveau de base en anglais nécessaire,
- les vols et une partie des frais de séjour sont pris en charge par la HEP. Une participation d'environ Fr. 200-300.- est nécessaire par étudiant·e·s pour couvrir le reste des frais de séjour, les frais de visa et d'une éventuelle vaccination (seul un vaccin normalement déjà fait est nécessaire). Un appui du fond de soutien de la HEP est possible en cas de difficulté financière, l'aspect financier ne devant pas être un enjeu,
- ce module requiert une demande de congé pour les personnes en stage B, avec lettre de notre part. Cela n'a jamais posé problème jusqu'à présent,
- courriel de motivation (une demi-page A4 en anglais) à adresser à la responsable du module.

En raison de la situation sanitaire actuelle, le module ne pourra pas être organisé en 2020-2021.

Responsable:

Ruth Benvegnen
ruth.benvegnen@hepl.ch

Enseignantes:

Ruth Benvegnen
Lucy Kottsieper

Semestres:

20A et 21P (annuel)

Contenu du module

Ce module annuel est à la fois un module d'approfondissement et interdisciplinaire. Il s'organise autour de plusieurs échanges, à distance et sur place en Inde, entre enseignant-e-s en emploi de l'école primaire Northstar, et étudiant-e-s en BP de la HEP.

- Une phase de préparation et collaboration avec les enseignant-e-s en Inde à distance, autour de la didactique intégrative basée sur les projets.
- Préparation d'une activité en sous-groupe enseignant-e-s en emploi-étudiant-e-s HEP, à distance, pour le début de la première semaine à Rajkot.
- Une semaine de travail sur place à Rajkot avec les enseignant-e-s indien-ne-s pour préparer la mise en place de projets interdisciplinaires autour d'un thème.
- Une deuxième semaine passée dans les classes de l'école internationale Northstar.
- Une phase de réflexion pour les étudiant-e-s HEP sur comment exploiter les expériences vécues dans leur pratique professionnelle en Suisse.

Compétences visées: 1, 4, 5 et 8

En particulier:

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des étudiants et du plan d'études,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves,
- intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle est validée par 6 crédits ECTS. Font partie intégrante de la certification :

- la participation active au module,
- la collaboration régulière et réussie avec les partenaires en Inde,
- la tenue d'un journal de bord,
- la production d'un visuel sur le programme.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- expérimenter l'altérité
- vous engager personnellement dans un échange,
- remettre en question et enrichir vos acquis (culturels, pédagogiques, didactiques, ...),
- expérimenter d'autres démarches d'éducation,
- faire évoluer vos pratiques professionnelles.

La prise en compte de la diversité et l'interdisciplinarité dans ce module apparaissent ainsi

Il s'agira tout d'abord de construire avec les enseignant-e-s indien-ne-s des projets pédagogiques qui tiennent compte à la fois de la distance géographique (collaboration à distance), de la diversité culturelle et professionnelle, ainsi que des objectifs que ces enseignant-e-s ont pour leurs propres élèves.

Il s'agira ensuite d'élaborer avec elles ou eux, par l'échange, des séquences pédagogiques au cours d'un atelier d'une semaine sur place.

Il s'agira enfin de proposer aux élèves, en classe, des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

De fait, les étudiant-e-s expérimenteront l'altérité et la diversité lors de leur stage en Inde. Ils ou elles auront ensuite à effectuer une démarche d'analyse réflexive à conceptualiser sur leur cheminement personnel et sur leur pratique d'enseignant-e, face à l'hétérogénéité de la classe, à l'égalité et à l'équité dans l'enseignement.

L'apport de plusieurs domaines disciplinaires (sciences humaines et sociales, arts visuels, sciences de l'éducation) sera nécessaire pour appréhender la complexité du contexte indien et travailler dans une optique d'éducation en vue du développement durable dans un contexte international.

Modalités particulières

- les billets d'avion sont pris en charge par la HEP,
- les participant-e-s sont logé-e-s sur le campus de l'école,
- la langue de travail est l'anglais. Un bon niveau de base est requis,
- si le voyage peut être organisé, il aura lieu à l'inter-semestre (les dates seront précisées ultérieurement),
- prévoir frais de visa et de vaccinations. Un appui du fond de soutien de la HEP est possible en cas de difficulté financière, l'aspect financier ne devant pas être un enjeu,
- ce module requiert une demande de congé pour les personnes en stage B (demande facilitée dans la mesure où le séjour se déroule durant la session d'examens),
- si les conditions socio-politiques à Rajkot ne devraient pas être favorables, l'échange pourrait être annulé,
- courriel de motivation (une demi-page A4 en anglais) à adresser à la responsable du module.

Responsable:
Olivier Bolomey
olivier.bolomey@hepl.ch

Enseignant:
Olivier Bolomey

Semestres:
20A et 21P (annuel)

Contenu du module

Ce module qui propose un stage dans une classe de Suisse alémanique est équivalent à un module interdisciplinaire et vaut 3 ECTS. Le stage de deux semaines est proposé aux étudiant·e·s du profil 5H-8H de 2^e année ou de 3^e année ; il aura lieu du 25 janvier au 5 février 2021. Cette offre de mobilité courte permettra aux étudiant·e·s notamment de découvrir le fonctionnement d'une école primaire alémanique, mais également de développer leurs compétences didactiques et langagières.

Les participant·e·s seront placé·e·s dans une classe primaire du canton de Zurich, sous la responsabilité d'un·e enseignant·e habilité·e qui fonctionnera comme maître-hôte. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à enseigner seul·e·s et en co-animation, notamment le français langue étrangère, ainsi que d'autres disciplines scolaires en concertation avec le maître-hôte. Cette expérience d'immersion devrait permettre aux étudiant·e·s, d'une part, de pratiquer la langue allemande, notamment en renforçant leurs capacités d'interactions orales avec les élèves de la classe et les enseignant·e·s de l'école, et, d'autre part, de mettre en œuvre des séquences d'enseignement du français basées sur les approches préconisées par les didactiques des langues étrangères. Afin de guider les étudiant·e·s dans leurs réflexions, ils et elles seront amené·e·s à rédiger un « journal de bord ».

Ces deux semaines (week-end compris) seront également l'occasion de créer un futur réseau professionnel et de découvrir quelques aspects de la culture alémanique. Les participant·e·s devront collecter auprès des élèves ou des enseignant·e·s des documents authentiques leur permettant de concevoir dans le futur des séquences d'enseignement de l'allemand langue étrangère.

Ces deux semaines seront précédées d'une séance d'informations (le 16 septembre 2020) et d'une séance de préparation au départ (le 9 décembre 2020). Une séance de bilan sera également organisée (courant février).

Compétences visées: 1, 4 et 6

En particulier:

- créer des situations d'apprentissage favorisant l'interdisciplinarité et la diversité culturelle en vue d'optimiser l'intégration des connaissances,
- concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences,
- guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage,
- choisir des démarches ou modalités de travail qui permettent aux élèves de s'impliquer (dont notamment la coopération).

Certification

Pour valider ce module, les étudiant·e·s devront rendre un dossier comprenant un texte présentant un retour réflexif sur le séjour, explicitant les liens entre les expériences pratiques vécues et les contenus de la formation à la HEP et ouvrant des pistes didactiques futures (esquisse d'une séquence d'enseignement basée sur un document authentique). De plus, l'enseignant·e zurichois·e devra donner une évaluation satisfaisante des prestations fournies par l'étudiant·e durant le stage.

Ce module vous conviendra si vous êtes...

- motivé-e à découvrir un autre système éducatif et à créer un réseau professionnel,
- intéressé-e à développer vos compétences didactiques et langagières en allemand.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

Ce module offrant de développer des compétences didactiques et langagières est interdisciplinaire. En outre, comme les autres modules interdisciplinaires, le travail de certification s'articulera autour du « faire » (le stage), de la « réflexivité » (le journal de bord) et de la « conceptualisation » (pistes didactiques / esquisse d'une séquence d'enseignement basée sur du matériel authentique).

En raison de la situation sanitaire actuelle, le module ne pourra pas être organisé en 2020-2021.

Responsable:

Sabine Chatelain
sabine.chatelain@hepl.ch

Enseignantes:

Sabine Chatelain
Soledad Soldevila

Semestres:

20A et 21P (annuel)

Contenu du module

Ce programme de mobilité courte d'université d'été (Summer university) est organisé avec une institution de formation d'enseignant-e-s à Bangalore en Inde (Christ University). Dix étudiant-e-s de la HEP Vaud vont se rendre à Bangalore entre le 3 et le 13 juillet 2021 (voyage inclus) et travailler avec dix étudiant-e-s indien-ne-s sur des questions d'identité professionnelle. Le contexte interculturel servira de catalyseur pour se positionner face à sa propre culture et celle de l'autre. Deux réunions préparatoires, des lectures d'articles, la conception d'un questionnaire pour conduire des interviews en Inde ainsi qu'un rapport final font partie de ce module.

Les étudiant-e-s indien-ne-s vont participer à la semaine internationale organisée début mai 2022 à la HEP Vaud. Pendant cette semaine, une journée commune avec les étudiant-e-s suisses sera organisée.

Ce projet est axé sur la découverte de différents contextes d'enseignement et sur la réflexion à propos des identités professionnelles d'enseignant-e-s en formation. Quelles sont les valeurs et habitudes qui guident vos actions et celles de vos collègues indien-ne-s ? Comment appréhender la culture de l'Autre de façon créative ? Comment ce projet influence votre identité d'enseignant-e ?

Par des visites d'écoles, des activités créatives collaboratives (journal de bord numérisé) et le partage d'expériences, les participant-e-s seront amené-e-s à poser un regard nouveau sur leur propre formation et celle de leurs collègues indien-ne-s.

Compétences visées: 1, 2 et 8

En particulier :

- présenter et adopter différents points de vue et concepts en se référant à des cadres théoriques,
- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de sa formation et sa pratique d'enseignement,
- utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, création d'un journal de bord.

Certification

La certification porte sur trois axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

En particulier :

- participation active à la préparation du voyage (réunion, lectures, contact avec vos collègues indien-ne-s),
- conception d'un journal de bord numérique et analyse des traces (interviews) pendant le voyage,
- texte réflexif sur des aspects pédagogiques, culturels, identitaires et créatifs de cette expérience en mobilisant des cadres théoriques.

Ce module vous conviendra si vous êtes...

- curieux ou curieuse de découvrir d'autres cultures et un autre contexte de formation,
- ouvert-e à questionner vos habitudes et votre vision du monde,
- motivé-e à communiquer en anglais,
- prêt-e à partager votre culture avec vos collègues indien-ne-s.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

Dans ce module, nous allons travailler par projet en utilisant des apports de plusieurs disciplines selon vos intérêts personnels tout en communiquant en anglais. Le travail sur le journal de bord vous permettra de développer quelques compétences numériques et votre créativité.

Modalités particulières

- les billets d'avion sont pris en charge par la HEP,
- les participant-e-s sont logé-e-s sur le campus de la Christ University,
- la langue de travail est l'anglais. Un bon niveau de base est requis,
- pour s'inscrire, envoyer une lettre de motivation (demi-page A4 en anglais) à Sabine Chatelain (sabine.chatelain@hepl.ch).

Les projets PEERS auront bien lieu pendant l'année académique 2020-2021. Toutefois, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités pourraient en être modifiées (travail à distance sans séjour, etc.).

Responsable de la coordination:
Soledad Soldevila
soledad.soldevila@hepl.ch

Enseignant-e-s responsables:
liste sur site web HEP,
page PEERS

Semestres:
20A et 21P (annuel)

Contenu du module

L'intérêt de la mobilité s'inscrit parfaitement dans une visée d'interdisciplinarité et d'ouverture sur le monde.

Dans la mesure des places disponibles, les étudiant-e-s peuvent ainsi remplacer un module interdisciplinaire par un projet de mobilité PEERS. L'idée des PEERS (Projet d'Etudiants et d'Enseignants-chercheurs en Réseaux Sociaux) est d'articuler des échanges estudiantins autour d'un projet de recherche défini en commun par un groupe de trois à six étudiant-e-s de la HEP Vaud, en association avec un groupe de trois à six étudiant-e-s d'une institution partenaire.

Un PEERS est supervisé par un-e enseignant-e-chercheur-e de chaque institution et se déroule sur une année académique en alternant des phases en présentiel (en principe, une semaine à l'automne et une autre semaine au printemps) avec des phases de travail collaboratif à distance.

Chaque PEERS est axé sur une problématique éducative choisie après discussion au sein du groupe international. Ces projets communs visent aussi à renforcer les réseaux scientifiques des enseignant-e-s-chercheur-e-s qui encadrent les étudiant-e-s.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 8

En particulier :

- développer un jugement critique sur les origines et les pratiques culturelles ainsi que sur les rôles sociaux,
- traiter des questions d'innovation ou de recherche visant à améliorer les pratiques professionnelles,
- utiliser des approches interdisciplinaires dans l'apprentissage et l'intégration de connaissances,
- exploiter les technologies en vue d'initier des échanges et d'établir des réseaux d'apprentissage,
- développer des séquences d'enseignement-apprentissage basées sur des objectifs communs,
- mettre en place les éléments qui permettent d'établir un consensus au sein d'une équipe.

Certification

Les modalités de la certification seront précisées pour chaque projet.

Ce module vous conviendra si vous...

- êtes en 2^e ou en 3^e année,
- voulez participer à un projet de mobilité mais vous n'avez pas la disponibilité de partir pendant un semestre,
- voulez améliorer vos compétences linguistiques,
- voulez créer des liens avec des étudiant-e-s d'autres pays,
- êtes intéressé-e à découvrir d'autres systèmes éducatifs.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

La participation à un projet PEERS contribue à développer les soft skills comme : savoir travailler en groupe, négocier et coopérer. Le travail au sein d'un groupe multiculturel permet aussi de mieux gérer les compétences de médiation, les compétences linguistiques ainsi que les compétences interculturelles. Renforce également la compétence des futur-e-s enseignant-e-s en matière de gestion interculturelle des classes ainsi que la maîtrise des TIC dans l'enseignement-apprentissage.

Inscription

Si vous souhaitez participer à un projet PEERS, merci de prendre contact avec son responsable (liste disponible sur le site web HEP) au plus tard **le 18 août 2020**.

Responsable:
Corinne Arter
corinne.arter@hepl.ch

Enseignante:
Corinne Arter

Intervenant·e·s externes:
Elise David
Pavel Jancik
Nicholas Pettit

Semestres:
20A et 21P (annuel)

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Contenu du module

Il s'agit d'acquérir les «pré-requis plateau» développant une liberté d'expression devant et avec un public.

Diverses étapes sont nécessaires pour affirmer sa présence et créer une dynamique de groupe. Il s'agit avant tout de se familiariser avec son corps, sa voix pour être conscient de sa présence dans l'espace et de son adresse face au groupe.

Presque deux mois sont consacrés à l'expérimentation de l'espace scénique et du jeu à travers la voix parlée, la diction, la corporalité, le mouvement, le développement de l'imaginaire, la découverte des autres imaginaires et leur communication.

La pièce est abordée dans un premier temps à travers des improvisations ludiques et thématiques. Ensuite vient l'étape de la distribution et de la mise en bouche du texte.

Puis interviennent les collaborations avec les autres corps de métiers.

Le but de ces représentations, entre trois et six, est de jouer devant un public à la fois mixte, scolaire et tout public, et intergénérationnel. Le fait d'avoir l'opportunité de faire une reprise permet aux comédiens et comédiennes de mûrir leurs personnages et d'accroître l'aisance de leur jeu.

Un dossier pédagogique est préparé en amont et est envoyé aux différents établissements scolaires. Sur demande ou ponctuellement, des visites des coulisses de la création ou des «bords de scène» peuvent être organisés.

Planification: les ateliers ont lieu les mardi soirs de 18h00 à 20h30 et les dimanches soirs du mois précédant la première représentation.

Compétences visées: 2, 6, 9 et 11

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés,
- communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Certification

A travers une grille d'évaluation, il importe d'évaluer la progression individuelle des participant·e·s tout au long du processus:

- participation et initiative personnelle,
- apport à la création théâtrale,
- travail en équipe,
- présence aux ateliers et aux répétitions,
- présentation en public.

Ce module permet d'effectuer et d'expérimenter un nombre important de critères dégagés par le PER.

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Responsable:

Julien Laloux
julien.laloux@hepl.ch

Enseignant:

Julien Laloux

Semestres:

20A et 21P (annuel)

Contenu du module

Dans la formation des enseignant-e-s, la voix est un élément essentiel. Le Chœur HEP permet de développer cet instrument par le biais d'un répertoire soigneusement choisi, adapté aux besoins et caractéristiques des étudiant-e-s qui constituent un groupe hétérogène.

Les œuvres choisies constitueront la base du travail pédagogique et musical. Un plan de réalisation adapté découlera de ce travail de base.

Divers types d'exercices permettront une interaction entre les membres du chœur et consolideront l'unification des différents registres. Chaque étape d'apprentissage sera soutenue par un degré de concentration optimale afin de progresser. Ce mode de travail révélera la possibilité d'agir sur la dynamique de groupe afin d'aboutir à une progression réelle.

Ce module se prolongera par un concert public avec un orchestre et des solistes professionnels où la Messe en Do de Beethoven sera interprétée à la Cathédrale de Lausanne. Ainsi les participant-e-s se trouveront au cœur d'une expérience pédagogique et artistique.

Planification :

Ce module se déroule sur DEUX semestre les mercredis (et certains mardis) de 18h00 à 20h00 (sauf vacances scolaires). Un travail en répétitions partielles et/ou en groupe sera organisé sur un ou deux week-ends.

Une séance de prise de contact obligatoire permettra une appréciation du niveau vocal de chacun. Elle aura lieu le 15 septembre 2020 à 17h50 à la salle B21-233.

L'inscription définitive au module doit être confirmée par le chef du Chœur HEP.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 5

- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et différencier son enseignement en fonction de ses observations.

Certification

- participation régulière au module, aux répétitions supplémentaires, aux entretiens et au concert,
- engagement et investissement personnel dans le processus créatif,
- écoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble,
- préparation individuelle.

Un entretien personnel de 15 minutes complètera l'évaluation certificative.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être acteur ou actrice d'un projet musical d'envergure,
- approfondir vos aptitudes musicales,
- optimiser vos capacités vocales,
- participer à des prestations publiques de haut niveau.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

En musique, le niveau de connaissance et de maîtrise des élèves a toujours été très diversifié. Selon le milieu social et culturel, les élèves ont eu accès ou non à des cours privés d'instrument, de chant et/ou de solfège, ce qui accroît de manière significative les différences de compétence.

C'est l'un des enjeux de la musique à l'école de permettre à chacun-e de s'intégrer dans le groupe pour des activités communes, et c'est également le cas au Chœur HEP, où la production d'un concert de qualité est un but à atteindre en intégrant chaque étudiant-e, quel que soit son niveau vocal et musical.

Responsable:
Christian Gavillet
christian.gavillet@hepl.ch

Enseignant:
Christian Gavillet

Semestres:
20A et 21P (annuel)

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Contenu du module

Dans la formation des enseignant-e-s, la voix est un élément essentiel. Le Groupe vocal HEP permet de développer cet instrument par le biais d'un répertoire soigneusement choisi, adapté aux besoins et caractéristiques des étudiant-e-s qui constituent un groupe hétérogène.

Les oeuvres choisies constitueront la base du travail pédagogique et musical. Un plan de réalisation adapté découlera de ce travail de base. Selon les circonstances, les étudiant-e-s qui ont un bon niveau instrumental peuvent participer au module pour accompagner le répertoire.

Divers types d'exercices permettront une interaction entre les membres du Groupe vocal et consolideront l'unification des différents registres. Chaque étape d'apprentissage sera soutenue par un degré de concentration optimale afin de progresser. Ce mode de travail révélera la possibilité d'agir sur la dynamique de groupe afin d'aboutir à une progression réelle.

Ce module se prolongera par un concert public avec orchestre. Ainsi les participant-e-s se trouveront au cœur d'une expérience pédagogique et artistique. Une séance de prise de contact permettra une appréciation du niveau vocal de chacun-e. Elle aura lieu le mardi 15 septembre 2020 à 18h à la salle C33-629.

Planification : ce module se déroule les mardis de 18h00 à 20h00 à la salle C33-629 (sauf vacances scolaires). Un travail en répétitions partielles ou en groupe sera organisé sur un week-end.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 5

- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et différencier son enseignement en fonction de ses observations.

Certification

- participation régulière au module, aux répétitions supplémentaires, aux entretiens et au concert,
- engagement et investissement personnel dans le processus créatif,
- écoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble,
- préparation individuelle.

Un entretien personnel de 15 minutes complétera l'évaluation certificative.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être acteur ou actrice d'un projet musical d'envergure,
- approfondir vos aptitudes musicales,
- optimiser vos capacités vocales,
- participer à des prestations publiques de haut niveau.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

En musique, le niveau de connaissance et de maîtrise des élèves a toujours été très diversifié. Selon le milieu social et culturel, les élèves ont eu accès ou non à des cours privés d'instrument, de chant et/ou de solfège, ce qui accroît de manière significative les différences de compétence.

C'est l'un des enjeux de la musique à l'école de permettre à chacun-e de s'intégrer dans le groupe pour des activités communes, et c'est également le cas au Groupe vocal de la HEP, où la production d'un concert de qualité est un but à atteindre en intégrant chaque étudiant-e, quel que soit son niveau vocal et musical.

Responsable:
Filière Enseignement
primaire

Semestres:
20A et 21P (annuel)

Contenu du module

L'engagement d'un-e étudiant-e au sein d'un projet ou d'une commission HEP peut être reconnu par l'obtention de 3 ECTS, en lieu et place des crédits liés à la participation et à la certification d'un module interdisciplinaire.

Cette procédure peut concerner diverses formes de projets : participation à une Commission des études, au Comité de l'Association des étudiants, à un groupe de travail HEP, etc. La filière Enseignement primaire analysera toute demande de certification liée à la participation à un de ces projets, et en fixera les modalités, d'accord avec le formateur qu'elle chargera du suivi et de la certification du projet.

L'étudiant-e concerné-e, pour obtenir 3 ECTS, devra pouvoir attester de sa participation régulière et de son engagement pendant une année au moins. Par ailleurs, il ou elle devra fournir un travail de certification mis sur pied dans le cadre de sa participation au groupe ou au projet en question.

Compétences visées: 1, 2, 9 et 10

- porter un regard historique et critique sur les disciplines enseignées,
- s'engager dans des démarches d'innovation et de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- coordonner ses interventions avec les partenaires de l'école dans un esprit de concertation en délimitant les champs d'action et de responsabilités de sa fonction,
- animer un groupe de travail et conduire des réunions.

Certification

Ce travail certificatif pourra prendre des formes différentes, mais la certification devra faire référence aux trois dimensions suivantes :

- le faire (élaborer une réalisation de qualité),
- la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en œuvre de mesures adéquates),
- la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Dans un premier temps, l'étudiant-e devra transmettre à la filière Enseignement primaire une demande contenant une brève description du travail envisagé (avant-projet) et de son intérêt dans le cadre de la formation.

Cette demande devra parvenir à la filière avant le 25 septembre 2020 pour être prise en compte. Une fois la demande reçue, elle sera examinée et, si acceptée, la filière mettra en contact l'étudiant-e avec le formateur ou la formatrice chargé-e du suivi et de la certification du projet.

La prise en charge d'un projet personnel de formation exige de l'étudiant-e concerné-e un haut degré d'autonomie, d'organisation et une capacité démontrée à développer une réflexion critique et scientifiquement fondée.

La mise en place, le suivi et la certification d'un projet personnel de formation permet l'obtention de 3 ECTS, et remplace dans ce cas la participation et la certification d'un module interdisciplinaire.

Responsable:
Filière Enseignement
primaire

Semestres:
20A et 21P (annuel)

Contenu du module

S'inscrivant hors des modules proposés par la HEP, ce projet personnel peut concerner n'importe quel champ de la formation, et se présenter sous différentes formes : participation à un projet d'établissement, colloque national ou international, formation externe, etc. Toutefois, le projet doit s'inscrire dans la cadre du référentiel des compétences professionnelles et, idéalement, comporter une dimension interdisciplinaire.

La filière Enseignement primaire analysera toute proposition de projet professionnel de formation. L'étudiant-e intéressé-e soumettra un avant-projet à la responsable de la filière, puis, si son projet est accepté, sera mis en contact avec un-e professeur-e de la discipline concernée qui l'accompagnera dans la réalisation de son projet et procédera à sa certification. Après accord formel, l'étudiant-e et le ou la professeur-e établiront sur une page le descriptif du projet, ses objectifs, son échéancier, le livrable attendu et le mode de certification. Le document, co-signé, sera déposé au Service académique après validation par la responsable de la filière.

Compétences visées : 2 et 11

- s'engager dans des démarches d'innovation et de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- respecter les règles de la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, lors des échanges avec les élèves et l'ensemble des partenaires de l'école.

Certification

Tout comme le projet lui-même, le travail certificatif peut prendre des formes diverses, mais la certification devra faire référence aux trois dimensions suivantes :

- le faire (élaborer une réalisation de qualité),
- la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en œuvre de mesures adéquates),
- la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Dans un premier temps, l'étudiant-e devra transmettre à la filière Enseignement primaire une demande contenant une brève description du travail envisagé (avant-projet) et de son intérêt dans le cadre de la formation. Cette demande devra parvenir à la filière avant le 25 septembre 2020 pour être prise en compte.

Une fois la demande reçue, elle sera examinée et, si acceptée, la filière mettra en contact l'étudiant-e avec le formateur ou la formatrice chargé-e du suivi et de la certification du projet.

hep/

Haute école pédagogique
Filière Enseignement primaire
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

www.hepl.ch

Crédits : Shutterstock

Version du 10.07.2020